

AGIR : Accord National Interprofessionnel sur le télétravail

Vous trouverez dans "DOCUMENTS" l'accord national interprofessionnel (ANI)
"pour une mise en oeuvre réussite du télétravail" ayant obtenu l'avis favorable de
4 organisations syndicales sur 5 (absence de validation de la CGT à ce jour)



Documents

[Accord National Interprofessionnel sur le télétravail](#)